

PAMANDZI, le 4 septembre 2020

Association pour la Défense des Intérêts des Habitants de Bandrahari  
[collectifbandrahari@gmail.com](mailto:collectifbandrahari@gmail.com)

**A l'attention de Monsieur le Président de la République Française  
Monsieur Emmanuel MACRON  
Palais de l'Elysée  
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS**

Objet : MAYOTTE, un Département français à feu et à sang en appelle aux secours.

Monsieur le Président de la République,

Depuis trop longtemps à MAYOTTE, des hordes de plusieurs dizaines d'individus souvent mineurs et armés braquent et brûlent des maisons, cassent des voitures et des bus scolaires, dégradent des biens publics et des véhicules de secours, s'en prennent avec une extrême violence à de simples habitants et à des travailleurs, traumatisant désormais la population entière... Les quartiers sont terrorisés, chaque jour est plus anxiogène que la veille, le sommeil n'est plus.

La population locale n'a hélas pas le plaisir et le grand privilège de résider dans des bâtiments protégés où la sérénité préside, bien qu'elle soit contrainte d'installer des grilles métalliques à toutes les ouvertures des habitations et des fils de fer barbelés en guise de clôtures au détriment de l'esthétisme des lieux.

La vie en devient dès lors insupportable et le sang ne cesse de couler ces dernières semaines dans les rues ou sur les plages ! Désormais, on se fait tuer à MAYOTTE !

La FRANCE est-elle vraiment incapable de sécuriser le quotidien d'un territoire de seulement 374km<sup>2</sup> et d'en sanctuariser ses frontières ?!

L'HEURE EST GRAVE Monsieur le Président, les habitants ont peur, ils ne vivent plus librement et certains envisagent sérieusement d'avoir recours à une justice populaire qui serait synonyme d'une escalade irréversible de la violence en mobilisant la loi du talion.

Les réponses pénales souvent parfaitement inadaptées et toujours trop tardives quand elles arrivent, n'ont aucune capacité de persuasion pour des individus qui vivent dans le plus grand dénuement et pour qui, le milieu carcéral peut être bien plus confortable voire enviable que leur simple quotidien précaire dépourvu de perspective concrète !

L'île de MAYOTTE est en proie à une partie de la population bientôt majoritaire qui vit en totale irrégularité, ne respectant aucune règle ni aucune loi, s'installant partout en totale impunité et s'appropriant les biens voire les vies d'honnêtes citoyens français. Les maisons se font cambrioler, les magasins sont pillés, les biens publics déjà rares sont dérobés, et les forces de sécurité de l'Etat en sous effectifs sont très nettement dépassées par la nature et le nombre des événements...

Il conviendrait en effet de sortir du dogme parfaitement illusoire qui consiste à croire des données démographiques absurdes construites à la hâte par les services de l'INSEE de MAYOTTE et ayant omis d'observer près de la moitié de la population ! Toutes les dotations, tous les moyens techniques, toutes les ressources humaines mobilisées par les pouvoirs publics au sein de ce territoire, s'en retrouvent alors totalement insuffisants pour pallier aux besoins de celui-ci et où un habitant sur deux est un mineur que la loi protège.

À titre d'illustration, les enfants vont dans des collèges construits et homologués par la commission de sécurité pour accueillir 950 élèves alors qu'ils y sont plus 2350 inscrits. Il n'est pas compliqué d'imaginer les conséquences qu'une telle promiscuité peut engendrer à la fois sur les questions de sécurité publique et sanitaire – surtout en période de pandémie. L'eau potable manque désormais à tous sur le département faute d'investissements réalisés permettant d'accompagner l'augmentation de la consommation d'une croissance exponentielle de la population ! Les perspectives sont plus que jamais inquiétantes. Certains en sont même à se demander maladroitement s'il ne faut pas y voir une volonté déguisée de créer une chute artificielle de la démographie exceptionnelle que connaît MAYOTTE...

Il est impensable que ceci soit une issue pour lutter contre l'immigration clandestine, cependant n'oublions pas qu'à MAYOTTE, il y a 45% de la population qui est française, qui y travaille, y paie des impôts et taxes comme ailleurs !

Si une reconquête intégrale et rapide du territoire de la République n'est pas engagée durablement et dès à présent par les forces de l'Etat français, il est à craindre que les victimes soient bien plus nombreuses que pour l'heure, y compris dans les rangs de vos fonctionnaires. Tous les ressortissants français risquent de finir par désertir définitivement ce département. Est-ce là la volonté de l'Etat que d'abandonner ce territoire face à l'élan colonialiste et violent d'une Union des COMORES sans vergogne ?

Pour rappel, le flux de *kwassas* arrivant chaque jour et chaque nuit à MAYOTTE continue de plus belle et bon nombre de vos compatriotes de MAYOTTE s'interrogent de ne pas voir plus d'efficacité dans la protection de leur territoire et de ses rivages.

Le silence assourdissant du corps préfectoral serait-il synonyme d'incompétence ou traduit-il des directives parisiennes invitant à laisser la situation se dégrader ? Les flux migratoires n'ont jamais été aussi conséquents. Les actes de délinquance n'ont jamais été aussi nombreux. L'explosion démographique rend impossible l'accès aux services publics de l'emploi, de la santé, de l'enseignement, et à l'ensemble des collectivités. L'île est dans un état d'insalubrité sans précédent où des montagnes d'ordures ressortent de bidonvilles toujours plus nombreux et densément peuplés pour se retrouver dans le lagon et rendre les eaux littorales totalement impropres à la baignade. Et comme si la situation ne suffisait pas, ce sont désormais des coupures d'eau quotidiennes visant à préserver une ressource fragilisée que la population doit subir. Le préfet et ses services demeurent désespérément absents, aucune réelle réponse, aucune mesure, aucune action concrète et efficace n'est apportée pour enrayer ces phénomènes qui gangrènent le quotidien de chacun !

Ce courrier n'a pas l'ambition de faire du catastrophisme, simplement de relayer une alerte réelle et pragmatique en provenance d'une population qui se questionne sur la réelle volonté du Gouvernement et de son Chef à défendre l'Etat de Droit sur ce territoire, français depuis 1841 et qui aujourd'hui, bien qu'étant un département plein et entier, se sent tragiquement abandonné et livré à son triste sort...

Jean MONNET disait que "les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité, et ils ne voient la nécessité que dans la crise." La crise est là, alors changez, c'est plus que nécessaire !

L'Etat français et vous-même, en vertu de l'article 16 de la Constitution de 1958, ne doivent pas rester hermétiques à cette alerte, vos compatriotes de MAYOTTE vous exhortent pour que toutes les actions nécessaires et indispensables soient sans délai en étant à la hauteur des enjeux qui vous animent.

La population de MAYOTTE vous interroge une dernière fois :

Doit-elle entreprendre elle-même des mesures d'expulsions et d'éloignement ?

Doit-elle organiser elle-même la sécurité du territoire ?

Doit-elle organiser elle-même la répression ?

Doit-elle mettre en place elle-même des opérations de maintien de l'ordre ?

Doit-elle se faire justice elle-même pour que le droit et l'ordre républicain ne soient plus l'exception mais bien la règle ?

Doit-elle réprimer elle-même des mineurs trop protégés par une législation inadaptée qui agissent en toute impunité ?

Doit-elle enfin se substituer elle-même à toutes ces responsabilités que l'Etat néglige au plus haut point ?

Il reste très peu de temps avant que le point de non-retour ne soit franchi. Alors que ce grand et puissant pays qu'est la FRANCE montre enfin de quoi il est encore capable, ou MAYOTTE sera perdue à jamais tout comme votre crédibilité et celle de votre gouvernement.

Monsieur le Président de la République, vos compatriotes de MAYOTTE comptent sur vous, votre écoute et attendent désespérément votre réponse et votre action.

*Signé :*

*Les habitants du quartier de Bandrahari*

*Pamandzi - Mayotte*

Copies adressées à :

- Monsieur le Premier Ministre
- Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
- Madame la Ministre de la Transition écologique
- Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
- Madame la Ministre des Armées
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
- Madame la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
- Monsieur le Ministre des Outre-mer
- Madame la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
- Monsieur le Ministre de la Justice
- Madame la Ministre de la Culture
- Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé
- Madame la Ministre de la Mer
- Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Madame la Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
- Madame et Messieurs les Parlementaires de MAYOTTE